

## Principaux chiffres du mois d'avril 1995

### Météorologie

Le mois d'avril a été sec et tiède. La pluviosité a marqué un déficit de 41 mm (seulement 23 mm d'eau tombée, contre les 61 de la normale) et la température moyenne de l'air (10,1°) a été de 1,4° C supérieure à la normale. Léger excédent également pour l'insolation, avec 188 heures de soleil, 12 de plus que la normale 1931-1960.

### Population résidante

En avril, la population résidante du canton a augmenté de 245 personnes et se chiffre à 396 982 à la fin du mois (dont 451 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire positif de 157 personnes (arrivées dans le canton : 1 270, dont 16 saisonniers; départs : 1 113, dont aucun saisonnier) et d'un excédent des naissances (360) sur les décès (272) de 88 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 4 095 personnes (+ 1,0 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 629) qu'à la population d'origine suisse (+ 1 466).

### Marché du travail

A fin avril, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 685. En un mois, leur nombre diminue de 414. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,6 % à fin avril (7,8 % en mars). La moyenne suisse se situe à 4,3 %; Genève est le canton le plus touché; il précède le Valais (7,5 %) et Vaud (7,3 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 893 en avril contre 792 en mars (+ 101).

### Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin avril, à 99 178, dont 70 736 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 000 frontaliers et 442 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à avril 1994, l'effectif total augmente de 492 unités (+ 0,5 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+ 1 592), les frontaliers (- 515) et les saisonniers (- 585) en baisse.

## Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **avril 1995** : 162 logements neufs terminés, parmi lesquels 20 villas ou bâtiments à un seul logement; 176 autorisés, dont 35 villas, et 168 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée, dont 41 villas.

Sur une année, soit de fin avril 1994 à fin avril 1995, on observe les mêmes tendances qu'il y a un mois : seulement 1 470 logements ont été construits (2 013 une année auparavant). On retrouve le déficit des mises en chantier d'il y a 2, voire 3 ans. Faute d'un niveau suffisamment élevé de constructions neuves, le gain annuel effectif de logements (qui prend en compte aussi les gains et les pertes liées à des transformations et des démolitions) ne s'élève qu'à 1 415 unités (contre 1 954 une année plus tôt) et porte à 194 446 le nombre de logements existant dans le canton à fin avril 1995. Les projets qui pourraient démarrer incessamment restent nettement orientés à la baisse : 1 831 autorisations ont été délivrées (2 763 une année plus tôt). En revanche, les requêtes continuent leur remontée : 2 249 ont été déposées pour des logements de fin avril 1994 à fin avril 1995 (1 536 une année avant).

## Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 239 266 à fin mars 1995 (- 9 484 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 9 218 en un an et se fixe à 192 913 en mars. Recul aussi de l'effectif des motos (motocycles légers compris) : - 430; leur nombre s'établit à 24 409. Par contre, le nombre de camions en circulation continue de progresser : 12 336 en mars, soit 385 de plus en un an.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de *passagers* enregistré en mars 1995 au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) est en légère baisse (- 0,7 %) par rapport à mars 1994, passant de 571 455 à 567 345 en une année.

## Tourisme

Au mois de mars 1995, 84 660 hôtes (85 528 en mars 1994), dont 69 822 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 187 143, contre 190 067 en mars 1994 (baisse de 2 924, soit - 1,5 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 46,8% contre 46,1 % en mars 1994.

## Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En avril, l'indice passe à 103,0 points et progresse de 0,1 % en un mois. La hausse annuelle se fixe à 1,9 %, contre 1,6 % un an auparavant. En mai 1995, l'indice reste stable (103,0 points) et la hausse annuelle s'abaisse à 1,6 %. ■